

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE de GAP

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 2 février 2018

(Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
et notamment les articles L.2121-15 et L.2121-25)

1- Conseil Municipal : Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé de nommer M. Jean-Michel MORA.

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à mains levées cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- ABSTENTION(S) : 2

M. Joël REYNIER, Mme Isabelle DAVID

2- Approbation du procès-verbal et clôture de la séance du conseil municipal du 08 décembre 2017

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

3- Convention multi-services collaboration avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes Alpes - Avenant 1

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

4- Budget Primitif 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- CONTRE : 2

M. Joël REYNIER, Mme Isabelle DAVID

5- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine agricole

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

6- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine éducatif

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

7- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine social

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 34
 - SANS PARTICIPATION : 1
- Mme Françoise DUSSERRE

8- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine loisirs et cadre de vie

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 34
 - SANS PARTICIPATION : 1
- M. Bruno PATRON

9- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine patriotique

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 34
 - SANS PARTICIPATION : 1
- M. Pierre PHILIP

10- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine touristique

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

11- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine culturel

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

12- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine des pays en voie de développement

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

13- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine Développement économique

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

14- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine environnemental

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

15- Subventions à divers associations et organismes n°2/2018 - Domaine Jeunesse et développement des quartiers

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- SANS PARTICIPATION : 2

Mme Rolande LESBROS, M. Stéphane ROUX

16- Autorisation de Programme et Crédits de Paiement - Création liaison routière PATAC

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

17- Vote des taux 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

18- Avenant N° 1 à la Convention avec l'Association Nordic Alpes du Sud - Redevance ski de fond 2017/2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

19- Demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires de défrichage pour la réalisation du barreau de Patac

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

20- Retrait de la délibération n°2017 09 12 du 29 septembre 2017 et nouvelle approbation du Plan Local d'Urbanisme

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- CONTRE : 2

M. Joël REYNIER, Mme Isabelle DAVID

21- Echange foncier d'emprises de parcelles - Régularisation foncière d'une emprise de chaussée communale - Rue de Villeneuve

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

22- Echange foncier d'emprises de parcelles et constitution d'une servitude de passage - Boulevard de Bellevue

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

23- Acquisition amiable d'emprise de parcelle et régularisation foncière d'une contre-Allée - Chemin du Moulin

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

24- Cession amiable d'emprise de parcelle à la Société Civile Immobilière des Hôtels Gapençais (IBIS) - Rue de Saint-Mens

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

25- Constitution de servitude - Accès aux abords du bâtiment de l'ancien Couvent de la Providence

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

26- Constitution de servitude - Nouvelle Cuisine Centrale - Route de la Justice

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

27- Acquisition amiable d'emprise - Contre-Allée Avenue du Clos de Charance

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

28- Désaffectation du Couvent de LA PROVIDENCE

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- CONTRE : 1

Mme Isabelle DAVID

- ABSTENTION(S) : 1

M. Joël REYNIER

29- Constitution de servitude de droit d'eau - Source de Gleize -Protection des périmètres de captage

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

30- Mise à disposition de places de stationnement au profit du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

31- Dérogation à la règle du repos dominical - Avis sur les demandes de concessionnaires automobiles

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33

- CONTRE : 2

M. Joël REYNIER, Mme Isabelle DAVID

32- Dérogation à la règle du repos dominical - Avis sur la demande de Vertige Location

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

33- Adhésion de la Ville de Gap au Syndicat Intercommunal d'exploitation de la Nappe Alluviale du Drac (SIENAD)

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

34- Relevé des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil municipal

Le conseil municipal prend acte.